

L'essentiel  
*Houppesville*

Octobre 2021

n° 33

[www.houppesville.fr](http://www.houppesville.fr)



# Édito



Le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de covid 19 qui continue de bouleverser notre quotidien. Continuons d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous. Et pourtant, ce sont des mots résolument optimistes que je souhaite vous transmettre. Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves, nous devons préparer l'avenir. C'est notre rôle, celui que vous nous avez confié, c'est le sens de nos engagements de notre profession de foi.

Les projets évoluent de façon positive et je souhaite vous en informer. Leur réalisation constitue un impératif pour répondre à la croissance démographique dynamique de notre commune.

A la salle du Vivier, les travaux touchent à leur fin et nous sommes dans l'attente de l'avis de la commission de sécurité. Nous disposerons ainsi d'une salle municipale rénovée pour bien accueillir dès que possible les associations et la tenue de divers spectacles.

Nous avons également prévu, conformément à notre programme, de valoriser le centre bourg sur le site de l'ex-RPA qui comportera des logements locatifs et en accession à la propriété, un cabinet médical, une maison maternelle, une bibliothèque, une école de musique, et une salle d'exposition.

La construction de nouveaux vestiaires de football et la couverture d'un terrain de pétanque sont également toujours d'actualité.

En revanche, fait nouveau, nous sommes contraints de suspendre le projet de construction d'une salle de tennis couverts par prudence, car les désordres apparus ces derniers temps sur la salle des sports André Martin (toiture notamment) vont nous obliger à procéder prioritairement à des travaux importants dans cet équipement polyvalent, servant tant aux associations sportives qu'à l'école.

Notre volonté d'améliorer et embellir notre cadre de vie se poursuit avec l'installation de 5 bancs dans la commune pour permettre des pauses durant les promenades.

A tous les aménagements s'ajoutent les travaux de voirie menés avec la métropole, visant à maintenir la qualité de vie à Houpeville. Vous pouvez compter sur l'engagement de toute l'équipe municipale, élus et employés de la commune, pour mener à bien les missions qui nous sont confiées.

Bien chaleureusement

Votre Maire,  
Monique Bourget

## SOMMAIRE

Edito – Agenda	p.2
Budget municipal	p.3
Actualités municipales	p.4
Travaux	p.5
Vie locale	p.7
Manifestations à venir	p.10
Urbanisme	p.11
Etat-civil	p.12



(sous réserves du contexte sanitaire et de la réouverture de la salle du Vivier)

- **Du 2 au 10 octobre :**  
49<sup>ème</sup> Salon des Peintres Houpevillais
- **Mercredi 13 octobre :**  
Cinéma à la salle du Vivier :  
« Baby boss 2 » et « C'est la vie »
- **Vendredi 15 octobre :**  
Octobre Rose : cinéma et conférence
- **Dimanche 17 octobre :**  
Octobre Rose : randonnée pédestre
- **Dimanche 24 octobre :**  
Concert de musique classique (ALH)
- **Jeu-di 11 novembre :**  
Cérémonie du souvenir : 100<sup>ème</sup> anniversaire  
du Monument aux Morts d'Houpeville
- **Samedi 13 novembre :**  
Pièce de théâtre « Miction impossible »  
(Tarot houpevillais)
- **Mercredi 17 novembre :**  
Cinéma à la salle du Vivier
- **Du 19 au 21 novembre :**  
Vente échange - bourse aux jouets
- **Dimanche 28 novembre :**  
Marché de Noël
- **Samedi 4 décembre :**  
Soirée Téléthon (association As ho ha my)
- **Mercredi 8 décembre :**  
Spectacle de Noël pour enfants
- **Samedi 11 décembre :**  
Loto des enfants (Gym PLUS)
- **Dimanche 12 décembre :**  
Loto USH football
- **Mercredi 15 décembre :**  
Cinéma à la salle du Vivier
- **Vendredi 31 décembre :**  
Réveillon Amicale des anciens

Toute l'actualité communale en temps réel : <http://www.houpeville.fr>

Directeur de la publication : Monique BOURGET

Conception-rédaction : Jérôme THUAULT, Emmanuel RIVALAN, Stéphane BELLEDAME, Angélique BOUCHER, Xavier FALCONI et Alain NICQ

Conception et impression : Planète Graphique 02 35 59 29 29 - Tirage : 1300 exemplaires

Distribution assurée par les élus municipaux

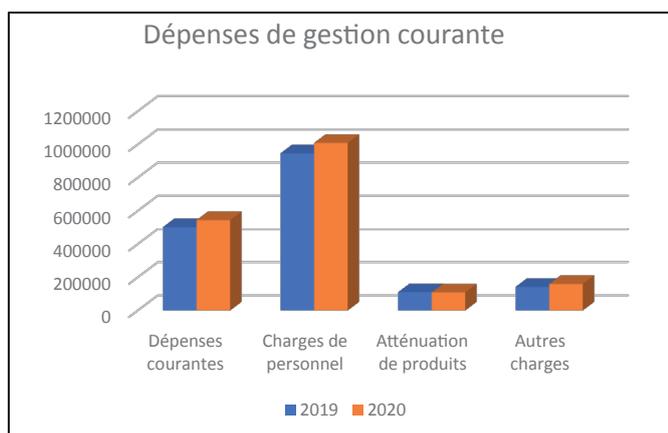
# Budget municipal

## LE BUDGET MUNICIPAL 2021

Le compte administratif 2020 dégage les résultats suivants :

- Un excédent global de la section de fonctionnement de 1 139 878 €.
- Un excédent net d'investissement de 1 115 657 €, hors prise en compte des restes à réaliser.

Avec un total de 2 168 408 € en 2020, les recettes de gestion courante sont en hausse de 4% par rapport à 2019, malgré une nouvelle baisse des dotations versées par l'Etat 0,3% par rapport à 2019. Le poste principal des recettes est la fiscalité locale pour un montant de 1 348 912 €, en hausse de 2.3% en raison de la revalorisation par l'Etat des bases de valeur locative. Il est à signaler que la Commune a fait le choix depuis 2014 de ne pas augmenter les taux applicables aux taxes fiscales locales pour ses administrés.



Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de près de 7% avec une valeur de 1 821 808 €. Les dépenses courantes de la Commune (eau, gaz, électricité, alimentation, fournitures administratives...) sont en hausse de 10% par rapport à 2019 avec notamment une hausse des frais d'entretien et de réparation des bâtiments publics, et une hausse de 31% des fournitures de produits d'entretien en raison de la crise sanitaire.

Les charges de personnel, premier poste de dépenses de fonctionnement de l'entreprise sont en hausse de 6% entre 2019 et 2020, avec notamment l'arrivée du nouveau Directeur Général des Services et les remplacements des personnels en arrêt maladie ou personnes vulnérables à la COVID 19.

Au final, dans un contexte sanitaire difficile en 2020, la section de fonctionnement de la Commune dégage un excédent annuel de 565 253 €. Ce montant ajouté au 574 625 € de résultat reporté de l'exercice 2019 est reversé à la section d'investissement pour un total de 1 139 878 €.

Le montant total des recettes réelles d'investissement de 2020 représente un montant de 1 859 813 €, dont la part principale provient d'excédents capitalisés de la Commune. Les dépenses d'investissement réalisées en 2020 s'élèvent à 949 811 € avec notamment :

- 95 259 € pour l'acquisition de matériel : tracteur de voirie, matériel informatique, etc.
- 500 563 € pour la réhabilitation de la salle du Vivier ;
- 199 189 € pour la rénovation des bâtiments scolaires : remplacement de la chaudière et du réseau de chauffage, création d'un self pour la cantine...

L'année 2021 va marquer une continuité dans les dépenses d'investissement dans les équipements de la commune :

- Acquisition de matériel pour 86 600 € : matériel audio et d'éclairage pour la Salle du Vivier, radar pédagogique, épareuse pour les espaces verts, autolaveuses, mobilier et matériel informatique ;
- Fin des travaux de réhabilitation de la Salle du Vivier : budget estimé à 600 000 € ;
- Réfection de l'Eglise avec des travaux de consolidation de la sacristie : budget estimé de 160 000 € ;
- Rénovation des bâtiments scolaires avec la fin du remplacement des ouvrants en bois : budget estimé de 62 000 € ;
- Construction de nouveaux vestiaires au stade Delalande et drainage du terrain d'honneur : budget estimé de 960 000 € ;
- Construction de 2 terrains de tennis couverts : budget estimé de 1 200 000 €. (projet finalement suspendu cf page 5 de ce bulletin municipal).

Afin de supporter toutes ces dépenses, une enveloppe budgétaire est prévue avec un emprunt exceptionnel de 900 000 €. Il est à noter à ce sujet que le montant du capital restant dû au 31 décembre 2020 au titre de l'endettement communal est très faible car il s'élève à 82 235 €.



# Actualités Municipales

## ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES : LES RESULTATS !

### Elections départementales :

Les 70 conseillers départementaux composent le Conseil départemental, assemblée qui dirige le Département. Depuis mars 2015, les conseillers départementaux sont élus par binôme à l'échelle du canton. Pour favoriser la parité, ce binôme est obligatoirement constitué d'une femme et d'un homme et de deux suppléants. Les conseillers départementaux sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct à deux tours.

La loi du 27 janvier 2014 a désigné le département comme «chef de file» en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Le conseil départemental est au service du territoire et de ses habitants. Il adapte ses dispositifs d'intervention aux besoins des collectivités partenaires et assure ainsi la solidarité territoriale. La vocation prioritaire du département est l'action sanitaire et sociale (revenu de solidarité active, RSA ; allocation personnalisée d'autonomie, APA ; gestion des services de protection maternelle et infantile, PMI ; aide aux personnes handicapées...). Parmi ses compétences, se trouvent également :

- La gestion des routes et des déplacements (ports, aérodromes, routes départementales).
- L'enseignement (construction, entretien et équipement (informatique notamment) des collèges).
- La culture (valorisation et sauvegarde du patrimoine, gestion des archives, bibliothèques départementales ainsi que des musées départementaux).
- L'aménagement durable du territoire (équipement rural, gestion de l'eau, le remembrement, l'aménagement foncier et le développement touristique).
- La sécurité incendie (le conseil départemental assure la gestion du Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Le binôme sortant pour le canton de Notre Dame de Bondeville, Agnès LARGILLET et Guillaume COUTEY, a été réélu au second tour ce dimanche 27 juin avec 73,67% des suffrages exprimés.

Pour les bureaux de vote de Houpeville, les résultats du second tour ont été les suivants :

- Nombre de votants : 860, soit un taux de participation de 38,7%
- Nombre de suffrages exprimés : 778
- Résultats :

Julie BROHEE / Christopher GENET (R.N.) : 168 voix soit 21,6%  
Agnès LARGILLET / Guillaume COUTEY (PS.) : 610 voix soit 78,4%



### Elections régionales :

Le conseil régional est l'assemblée délibérante de la région. Il est composé de conseillers régionaux. Son fonctionnement est calqué sur celui des conseils départementaux. Le conseil régional est l'assemblée délibérante de la région. Il est composé des conseillers régionaux élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaires et proportionnels. Ils sont élus pour une durée de 6 ans.

Le conseil régional règle par ses délibérations les affaires de la région. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Les compétences exclusives des régions :

- Le développement économique
- Gestion des programmes européens
- Formation professionnelle, apprentissage et alternance
- Lycées
- Aménagement du territoire et environnement
- Transports



La liste du sortant Hervé MORIN a remporté le second tour ce dimanche 27 juin avec 38,46% des suffrages exprimés.

Pour les bureaux de vote de Houpeville, les résultats du second tour ont été les suivants :

- Nombre de votants : 861, soit un taux de participation de 38,8%
- Nombre de suffrages exprimés : 838
- Résultats :

Liste Laurent BONNATERRE (Union au centre) : 100 voix soit 11,9%  
Liste Hervé MORIN (Union au centre et à droite) : 341 voix soit 40,7%  
Liste Nicolas BAY (Rassemblement national) : 100 voix soit 11,9%  
Liste Mélanie BOULANGER (Union à gauche avec des écologistes) : 297 voix soit 35,4 %

# Travaux

## AMENAGEMENT DU TERRAIN DE L'ANCIENNE RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES DE LA RUE DU BON VENT

La commune d'Houpeville est propriétaire de ce terrain, situé entre la rue du Bon Vent et le centre commercial, depuis longtemps. En 1980, elle a conclu un bail avec la société Seminor, dans le but de construire une Résidence de Personnes Âgées comprenant 41 logements. Fin 2017, suite à un lourd déficit de gestion lié à un taux d'occupation insuffisant, la société Seminor a décidé de fermer ce site. La commune n'avait ni la compétence ni la vocation à assurer elle-même le fonctionnement d'une telle structure qui aurait de plus supposé de forts investissements de mise aux normes. Il est au contraire apparu plus opportun d'en profiter pour aménager un nouvel espace mixte constitué à la fois de logements et services, après une longue opération de démolition et de désamiantage de l'ancienne RPA.

C'est ainsi qu'en 2020, la société Logeal Immobilière, entreprise sociale pour l'habitat, a été retenue pour aménager cette parcelle de 7500m<sup>2</sup> qui se répartira en une zone de 30 logements et de services (cabinet médical, maison d'assistantes maternelles... ) et un espace de 1400m<sup>2</sup> destiné à accueillir un nouveau bâtiment d'intérêt communal, attendu depuis longtemps.

Concernant la première zone, du ressort de Logeal Immobilière, les 30 logements évoqués se répartiront en 8 maisons individuelles en prêt social location accession à la propriété , et 22 habitations intermédiaires en locatif, allant du T3 au T5. Nous espérons ainsi répondre à de nombreuses demandes de jeunes couples qui souhaitent s'installer à Houpeville, sans pour autant pouvoir faire construire ou viser une maison plus grande, et aussi de personnes plus âgées qui aimeraient rester à Houpeville, mais en disposant d'un logement plus petit et plus fonctionnel.

Quant à la zone municipale, il est envisagé la construction d'un centre culturel de 700m<sup>2</sup>, comprenant une bibliothèque bien plus grande que celle d'aujourd'hui, des locaux plus adaptés pour l'école de musique, et une salle d'exposition. C' est une partie importante de nos activités culturelles qui va s'en trouver transformée.

Nous avons commencé à travailler en concertation avec les associations concernées par ce futur espace, et ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce projet municipal, qui sera prochainement confié à un architecte suite à consultation.



Cette parcelle deviendra ainsi un nouveau lieu de vie de notre commune, végétalisé et respectueux de l'environnement, mixte sur le plan social et générationnel, et propre à redynamiser le centre commercial.

## SUSPENSION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE TENNIS

Des désordres apparus ces derniers mois dans la salle des sports André Martin (toiture notamment) nous conduisent à revoir notre politique en matière d'investissements. Il est en effet de notre responsabilité de préserver avant tout notre patrimoine, et de réaliser prioritairement les travaux de réparation, de réhabilitation voire de réaménagement qui s'imposent, comme nous l'avons fait pour la salle du Vivier.

Aussi nous sommes contraints de suspendre jusqu'à nouvel ordre le projet de construction d'une salle de 2 courts de tennis couverts, afin de ne pas grever le budget communal qui devra supporter une nécessaire intervention dans la salle des sports.

Cette nouvelle orientation sera l'occasion pour le Conseil Municipal d'échanger tant avec les associations qu'avec la population pour définir ensemble notre politique en matière d'équipements sportifs.





## LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX VESTIAIRES POUR LE CLUB DE FOOTBALL D'HOUPEVILLE

La création des terrains de football sur la commune d'Houpeville remonte à 1951, à l'initiative de monsieur Auguste DELALANDE, cafetier exerçant sur la commune. En 1982, sous l'impulsion de M. MAJOLIER, maire de l'époque, l'Union Sportive Houpeville a profité de ses deux premiers vestiaires d'une superficie totale de 13 m<sup>2</sup>.

En 1998, M. PERIN, alors maire, prend l'initiative de construire deux autres vestiaires d'une surface identique. A ce jour, ces vestiaires demeurent en place mais présentent une vétusté manifeste. Il faut savoir que la Fédération Française de Football procède à des contrôles triennaux sur la qualité des équipements. En 2015, des réserves avaient été posées visant la question sanitaire ; en 2018 la FFF recommandait vivement leur remplacement. La municipalité a engagé une réflexion motivée par ce constat pour aboutir au projet actuel.

Ainsi, les anciens vestiaires de 260 m<sup>2</sup> seront remplacés par des vestiaires de 407 m<sup>2</sup>. La municipalité a opté pour une construction globale dont le coût final s'élèvera à 880 000 €, mais nous devrions pouvoir bénéficier des subventions octroyées par la Métropole, le Département et la F.F.F. La réalisation de ce projet a été confiée au bureau d'architecte de monsieur SAAS auquel ont participé Mme BOURGET, maire, et messieurs les adjoints LEFEBVRE, RIVALAN et DELTOUR.

Les capacités d'accueil de ces nouveaux vestiaires se déclinent de la façon suivante :

- Deux vestiaires hommes avec sanitaires d'une surface totale de 50 m<sup>2</sup>,
- Deux vestiaires femmes avec sanitaires d'une surface totale de 50 m<sup>2</sup>,
- Un bureau équipé de téléphonie,
- Deux vestiaires arbitres avec sanitaires pour hommes et femmes d'une surface totale de 24 m<sup>2</sup>,
- Un local technique d'une surface de 6 m<sup>2</sup>,
- Un local de stockage de 20 m<sup>2</sup>,
- Un club house avec sanitaires d'une surface de 40 m<sup>2</sup>, pouvant accueillir 39 personnes et dont l'espace offre une vue extérieure sur les terrains de football.

Des rampes d'accès pour handicapés sont également prévues. Le stationnement demeure inchangé dans l'enceinte du stade.

Le début des travaux est prévu pour la rentrée de septembre 2021 ; ceux-ci devraient s'achever courant mai 2022.

Par ailleurs des travaux de réfection de l'un des terrains seront engagés afin de refaire un drainage complet d'un linéaire de 900 mètres et ce pour un coût de 40.000 €.

Les objectifs de ces travaux, hormis de respecter les normes d'hygiène et sanitaire réglementaires, sont de redynamiser le nombre de licences adultes et jeunes et de faire profiter à tous les participants d'un accueil agréable au stade Delalande pour l'exercice de leur pratique sportive.



# Vie locale



## COMMEMORATION DU 8 MAI

En présence des conseillers départementaux, des enfants des déportés, du président des anciens combattants Gérard Duval, des portes drapeaux, et des élus, nous nous sommes recueillis à la stèle des déportés. A cette occasion, Madame le Maire a prononcé le discours suivant :

« Le 25 avril 2021, 77 ans après l'ouverture des camps de la mort, la journée d'hommage aux déportés n'est pas et ne sera jamais une journée comme les autres. Les hommes et les enfants à qui nous rendons hommage et qui n'ont pas, pour beaucoup trop d'entre eux, leurs noms gravés dans la pierre d'un monument, ont toutes et tous leurs noms gravés dans nos cœurs, dans notre histoire et dans notre mémoire. Ils ont tous été les victimes du nazisme, des fascismes et de tous leurs complices.

Lucie Aubrac a eu cette phrase «Le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent».

Souvenons-nous, l'humanisme sera toujours supérieur à nos différences individuelles pour que l'histoire ne soit pas un éternel recommencement, mais au contraire une source d'enseignements pour le futur. »

## M. ET MME PERIN CELEBRENT LEURS 50 ANS DE MARIAGE

Le samedi 26 juin 2021, Monsieur et Madame PERIN ont renouvelé leurs vœux pour leur cinquantième anniversaire de mariage jour pour jour à la mairie de Houpeville devant Madame BOURGET, le Maire, Monsieur DELTOUR adjoint et Monsieur FALCONI conseiller municipal.



Au cours de cette cérémonie célébrant leurs noces d'or, Madame le Maire a retracé les moments forts du couple PERIN avant et après mariage et elle a souligné les états de service de cet ancien édile qui a œuvré pour la commune de 1983 à 2008 au titre d'adjoint et de trois mandats de maire. Mme le Maire a également rappelé que Monsieur PERIN avait reçu la distinction de maire honoraire de la commune d'Houpeville par l'autorité préfectorale. Pour conclure, Monsieur PERIN poursuit ses actions éducatives en milieu scolaire comme président départemental des anciens maires et adjoints de la Seine-Maritime (ADAMA).

Mme le maire et toute son équipe municipale renouvellent leurs vœux de bonheur à Monsieur et Madame PERIN.

## UN OUVRAGE EN HOMMAGE AUX SOLDATS HOUPEVILLAIS

Il y a tout juste 100 ans – c'était le 17 juillet 1921 –, la commune d'Houpeville, rassemblée tout entière devant l'obélisque commémoratif érigé non loin de l'église du village grâce à la générosité de ses habitants, rendait un vibrant hommage à ses enfants disparus dans les terribles combats de la Grande Guerre.

Derrière chacun des dix-neuf noms ciselés dans la pierre du monument aux morts se cachent une vie, une histoire. Autant de destins brisés dont David THIEULIN, conseiller municipal et amateur d'histoire locale, tente, à travers une série de courtes biographies rassemblées dans un livre intitulé *Hommage aux soldats houppevillais morts pendant la Grande Guerre* (208 pages), de reconstituer quelques fragments.

Les personnes intéressées pourront se procurer l'ouvrage à l'accueil de la mairie d'Houpeville pour le prix de 10 euros. Pour chaque volume vendu, 6 euros – soit la totalité des droits d'auteur – seront reversés à l'Amicale des anciens combattants et mobilisés de Houpeville qui vit le jour il y a un siècle.



## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : L'AFFAIRE DE TOUS !

La Municipalité en a fait une de ses priorités : faire de Houpeville une commune où il fait bon vivre, où chacun se sente bien et soit fier d'y habiter. A cet effet, elle s'est engagée depuis de nombreuses années en menant des actions contribuant à préserver l'environnement, à améliorer votre cadre de vie et à favoriser la prise en compte du développement durable. Tout le monde est concerné, la Municipalité mais aussi chacune et chacun d'entre nous dont l'implication s'avère essentielle.

L'action communale se structure principalement autour de deux axes complémentaires : les actions propres à la Municipalité d'une part, l'information et la sensibilisation de la population d'autre part dont on rappelle ci-dessous, à titre d'exemple, quelques aspects :

### Une démarche zéro phyto

La commune a adhéré à la charte d'entretien écoresponsable des espaces publics qui s'est traduite par la mise en place de plans de gestion différenciée et de désherbage de la commune avec pour objectif de protéger la santé des habitants et la ressource en eau en supprimant les désherbants chimiques remplacés par des techniques alternatives (désherbage mécanique, thermique ou manuel, paillage). Les tontes ont été espacées permettant aux plantes à fleurs de se développer plus facilement et ainsi d'attirer les insectes pollinisateurs.

### Réduction des dépenses d'énergie

D'importantes économies d'énergie ont été réalisées grâce à la maîtrise de la consommation électrique dans les bâtiments publics induite par la généralisation de l'éclairage à LED ainsi que par la modulation ou la réduction de l'éclairage nocturne dans de nombreuses rues, engagement pris dans le cadre de la COP 21 de la Métropole.

### Borne de recharge pour véhicules électriques

Place de la Mairie, avec le concours de la Métropole, une borne permettant la recharge gratuite et simultanée de deux véhicules électriques a été installée et, à en juger par son utilisation, elle rend service à nombre de ménages qui se sont équipés au point qu'il y a souvent de l'attente pour s'y connecter.

### Et de nouvelles actions en perspectives...

Prochainement, ainsi que nous nous y étions engagés, quelques projets vont pouvoir se concrétiser :

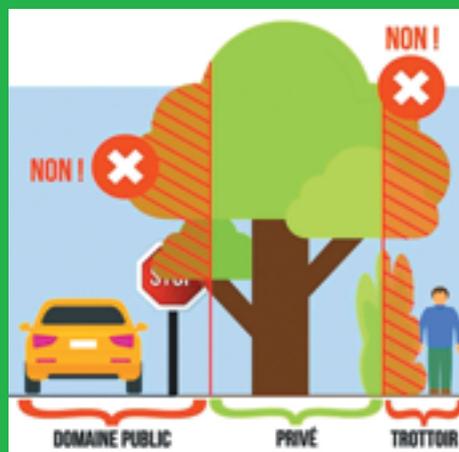
- ✓ Des bancs publics ont été installés en différents points de la commune. Une initiative qui devrait être appréciée des habitants jeunes ou moins jeunes qui se baladent dans Houpeville sans trouver de quoi s'asseoir quelques instants ;
- ✓ L'aménagement du sentier permettant de rejoindre

directement la Forêt Verte en direction d'Isneauville sans emprunter la RD90, bien pratique et surtout sécurisant avec les enfants, en vélo notamment. Malgré le souhait exprimé par de nombreux habitants, il s'avère cependant difficile, voire impossible, d'aménager des pistes cyclables dans la commune, le réseau routier mal adapté ne s'y prêtant pas ;

- ✓ Création d'un circuit de randonnée balisé de plusieurs kilomètres permettant d'utiliser dans la mesure du possible les chemins communaux, dont malheureusement beaucoup ont disparu, entretenus par les agents des services techniques. Une carte sera établie et mise à la disposition des marcheurs (petits et grands) qui souhaitent mieux connaître notre village ;
- ✓ Enfin, dans les jardins du presbytère, à proximité des terrains de pétanque et de la forêt, un parcours de santé avec différents agrès destinés tant aux enfants qu'aux adultes est à l'étude. Son financement et son installation sont prévus pour l'année prochaine.

**Cependant, n'oublions pas qu'il appartient à chacun de nous de respecter et valoriser notre environnement et notre cadre de vie !**

En effet, il est toujours utile de rappeler, tant notre quotidien nous démontre que c'est, hélas, toujours nécessaire, ces quelques principes du savoir-vivre ensemble :



- ✓ Tailler régulièrement les haies pour ne pas empiéter sur le domaine public et gêner la circulation des véhicules et des piétons ;
- ✓ Se rappeler que pour les particuliers, l'utilisation des engins motorisés de jardin (tondeuse, tronçonneuse, taille-haie...) doit impérativement se faire uniquement les jours et heures autorisés à savoir :  
lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00  
samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00  
dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

# Calendrier de ramassage des déchets 2021

HOUPEVILLE

## ERRATUM

Ce calendrier remplace celui distribué précédemment.

Ramassages devant chez vous

Ordures ménagères 

Papiers et emballages 

Sapins 

Déchets végétaux 

Jours fériés

Dépôt dans les conteneurs appropriés

Textiles, linge, chaussures 

Verre 

Sortir les déchets la veille au soir.  
Rentrer les bacs après le ramassage.

**NOUVEAU !**  
Prenez votre rendez-vous d'encombrants en ligne !

Janvier	Février	Mars	Avril
L M M J V S D 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Mai	Juin	Juillet	Août
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Ma Métropole  
0 800 021 021  
Service à appel gratuit

- ✓ Sortir les poubelles la veille des jours de collecte et les rentrer le jour même sans stationner sur la voirie. Le calendrier de ramassage est téléchargeable sur le site de la commune, dans la section « UTILE ET PRATIQUE », rubrique « Collecte des déchets » ;

- ✓ **Ne pas entreposer les encombrants sur la voie publique générant des nuisances visuelles voire odorantes. La déchetterie de Maromme reçoit tout type de matériaux et déchets (sauf l'amiante). Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un service de ramassage des encombrants à domicile est offert aux particuliers par la Métropole. Cette collecte s'effectue sur rendez-vous, en contactant Ma Métropole au 0800 021 021 ;**

- ✓ **Ne pas utiliser les conteneurs semi-enterrés installés Rue Jean Moulin, ceux-ci sont strictement réservés aux habitants des immeubles ;**

- ✓ Améliorer la propreté de nos trottoirs, de nos chemins enherbés, nos amis les chiens doivent éduquer leur maître ; en effet la loi dit que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Apprendre le caniveau à nos animaux de compagnie. Les déjections canines ne sont autorisées que dans les caniveaux et doivent être ramassées par les propriétaires des chiens ;
- ✓ Stationner les véhicules uniquement sur les emplacements matérialisés et en aucun cas sur les trottoirs ;
- ✓ Adapter la vitesse des véhicules à la réglementation : 50 km/h voire 30 km/h dans de nombreuses zones (rappel : la rue Jean Jaurès et la rue Pican sont entièrement placées en zone 30 km/h !) ;
- ✓ Et éviter, de jour comme de nuit, les bruits susceptibles de troubler de manière anormale le voisinage.

# Manifestations à venir

## OCTOBRE ROSE A HOUPEVILLE



# OCTOBRE Rose

Dimanche 17 Octobre 2021

Rejoignez-nous à la Salle du Vivier  
d' **Houppeville**

Participation : Adulte 5€  
Enfant 1€ (-18 ans)

Randonnée de 10 Km départ 9h  
Randonnée de 5 Km départ 9h30  
Marche nordique de 8 Km départ 10h (réservée aux initiés)  
Merci de bien vouloir venir 15 min avant le départ

Inscriptions en mairie à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021

Vendredi 15 octobre à 20h  
Projection/débat autour du film « ma meilleure amie » animée par le Dr Benhammouda - Médecin coordonnateur de l'antenne Emma 76

A l'arrivée : Vente de gâteaux et boissons au profit de l'Association EMMA organisée par les enfants du CMJ



## LE TRIO HEMISPHERE EN CONCERT A LA SALLE DU VIVIER

**Le dimanche 24 octobre,  
ILS REVIENNENT !**

Souvenez-vous : la salle du Vivier comble, un public conquis et le sourire de trois jeunes professionnels récompensés de leurs efforts :

> **JOHANNA DECLOITRE :**  
*piano*

Lauréate de Hochschule Hans Eisler de Berlin et de l'Académie Royale de Bruxelles

> **LUKA ISPIR-MENGUY :**  
*violin*

Lauréat de Hochschule Hans Eisler de Berlin et de l'Académie Royale de Bruxelles

> **LEO ISPIR-MENGUY :**  
Conservatoire National Supérieur de Paris

## PIECE DE THEATRE A LA SALLE DU VIVIER



Le samedi 13 novembre, l'association du Tarot Houpevillais vous propose à la Salle du Vivier la pièce de théâtre **MICTION IMPOSSIBLE**, comédie en 3 actes de Daniel LEVALLOIS dont

voici le synopsis : « Trois marins-pêcheurs bretons, amis d'enfance, célibataires et associés dans la pêche, ont pris leur retraite et vivent maintenant dans un établissement spécialisé. Les trois ont le même souci de santé : un adénome de la prostate. Trois femmes, faisant partie du personnel de la

maison de retraite, ne sont pas à proprement parler des anges. Après avoir fait faillite dans une affaire et s'être endettées, elles ont décidé de braquer la banque de leur village pour se « refaire », mais la tentative a échoué par deux fois.

Les trois papis, en découvrant un article dans un journal, apprennent que leur problème de santé peut être soigné en prenant femmes et relancer ainsi la « machine sexuelle ». Les trois femmes, apprenant que les anciens pêcheurs possèdent de solides comptes en banque, montent un stratagème pour s'en emparer »



# Urbanisme

## CLOTURES : LES DISPOSITIONS COMMUNES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

### QUELLES SONT LES REGLES ?

#### La clôture DOIT :

-Participer à conserver l'unité paysagère du quartier,  
-Avoir une conception d'ensemble et être traitée en harmonie avec la construction principale édifiée sur le terrain et avec le contexte urbain environnant, notamment les clôtures adjacentes.

#### Le végétal

Les compositions végétales ainsi que les clôtures perméables sont à privilégier. Les haies végétales doivent être constituées à partir d'essences locales et être implantées à une distance minimale de 50 cm par rapport au domaine public.

#### L'aspect architectural et les matériaux

Les clôtures existantes présentant un intérêt architectural (matériaux qualitatifs) peuvent être maintenues et prolongées avec les mêmes caractéristiques.

Les clôtures à créer doivent être constituées de matériaux de nature et de teinte en harmonie avec les constructions, sans compromettre l'unité paysagère de la rue et du quartier.

Une attention particulière doit être portée aux matériaux utilisés qui doivent présenter un caractère pérenne et un aspect qualitatif dans le temps, ainsi qu'aux teintes utilisées.

Les végétaux artificiels, les matériaux par plaques (de type plaque béton, etc.), les matériaux occultants (type bâche), ainsi que l'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts (de type briques creuses, parpaings, etc.) sont interdits.

Les murs de clôture doivent être enduits dans leur totalité et notamment du côté visible depuis l'espace public.

Une partie du linéaire de la clôture devra prévoir un dispositif permettant l'écoulement des

eaux et le passage de la petite faune (intégration d'ouvertures régulières en pied de clôture maçonnée, petites ouvertures dans les grillages).

Dans les zones agricoles ou naturelles et en limite de ces zones, les nouvelles clôtures pleines et les soubassements sont interdits.

#### Traitement et hauteur le long des voies

En l'absence d'unité paysagère, les clôtures doivent être réalisées sous forme de claire-voie\*.

Seules les clôtures composées de matériaux qualitatifs ou constituées de végétaux locaux peuvent être réalisées sous forme pleine sur tout leur linéaire.



Au-delà de 12 m linéaire de clôture pleine maçonnée, un séquençage, un rythme venant rompre l'aspect linéaire devra être intégré.

Les portails : en tant qu'éléments de clôture sont soumis aux mêmes dispositions. Ils doivent être en adéquation avec la clôture, tant en termes de hauteur que de choix des matériaux et des couleurs.

#### Hauteurs:

Un dépassement des piliers des portails est autorisé dans la limite de 30 cm de hauteur par rapport à la hauteur maximale autorisée dans les zones.

#### Traitement et hauteur le long des autres emprises publiques et des limites séparatives

En limite séparative visible depuis les voies et emprises publiques, une harmonie avec la clôture en façade principale sera recherchée.

## MAIRIE

Adresse : rue Jean Jaurès 76770 Houppeville

Tél. : 02.35.59.12.24

Fax : 02.35.59.96.53

Courriel : mairie-houpeville@orange.fr

LUNDI au JEUDI : 8H30 - 12H00 / 14H30 - 17H30

(fermée au public le jeudi après-midi)

VENDREDI : 8H30-12H00/14H30-17H00

## CARNET

### NAISSANCES

30/11/2020 Eliot DESHAYS  
27/03/2021 Arold GUILBAUD FOLSCHWEILER  
27/03/2021 Moana LABEL  
08/05/2021 Soline GABART  
11/06/2021 Louise DÉSSERT  
18/06/2021 Louis SERVAIS-PICORD  
03/07/2021 Mya DERVILLÉ  
08/07/2021 Nour BOUZADA  
22/07/2021 Macha DUSSAUX  
23/07/2021 Charlie LINARD

### MARIAGES

15/05/2021 BIAOU Gaël / N'GUESSAN Kouamé  
03/07/2021 BOCQUIN Anaïs / JOURDAIN Cindy  
10/07/2021 BERTHEAU Bastien / MICHEL Sophie  
11/09/2021 MARCHAND Walter / PICHOU Sarah  
11/09/2021 DELAHAYE Patrick / BELLAMY Manon  
11/09/2021 HAMEL Kevin / DA SILVA Selena  
18/09/2021 HENRY Stéphane / LOZAY Céline

### DÉCÈS

22/02/2021 Andrée FRÉGUGLIA  
23/02/2021 Véronique CHÉRON  
09/03/2021 Joseph KASPEREK  
05/05/2021 Rosa CABOT  
11/05/2021 Jean DUBOS  
10/06/2021 Patricia GRAVÉ  
12/07/2021 Micheline DELAUNAY

## COMMERCE/ARTISANS/ PROFESSIONNELS DIVERS

Bar tabac Epicerie «O Ptit Ju» Tél. : 02 32 19 16 32  
Boulangerie Le fournil d'Houpeville Tél. : 02.35.59.15.46  
Boucherie-charcuterie La Limousine Tél. : 02.35.65.15.58  
Pizza Marco Tél. : 09.50.87.67.99  
Butterfly (coiffeur/Esthétique) Tél. : 02.35.23.35.77  
Tiff Anne (coiffeur) Tél. : 02.35.59.14.62  
Phyto Corps (bien-être et beauté) Tél. : 06.12.96.06.81  
Garage Bosch Car Service Tél. : 02.35.59.14.17  
Modelec Electricité Tél. : 02 35 59 12 77  
Guillaume Reynaud Electricité Tél. : 06 64 86 64 13  
Perchepied maçonnerie Tél. : 02 35 59 12 18  
Gallic construction maçonnerie Tél. : 07.71.78.61.40  
Dompresta, services à la personne Tél. : 06.82.10.22.02  
Fabien Thomas Chauffage Tél. : 07.84.08.79.39  
A tout vent atelier de lutherie Tél. : 09.60.35.69.43  
Créas de la Mère Guy (bijoux & tableaux) Tél. : 06.95.12.60.97  
Emilie Couture & Créations Tél. : 07.66.44.82.67  
Chambres d'hôtes Les Coquelicots Tél. : 02.35.59.18.49  
Conception Rénovation Tél. : 06.32.86.69.13  
Purjardin Paysagiste Tél. : 06.11.43.84.61

Maisons d'assistantes maternelles :

Ma P'tite Mam Tél. : 02.32.19.00.99  
Mam de toi Tél. : 09.80.44.63.31  
Bureau Postal Tél. : 02.35.12.47.20

(ouvert tous les jours du lundi au samedi de 10h00 à 12h00)

## LES ELUS A VOTRE ECOUTE

(uniquement SUR RENDEZ-VOUS PRIS AU SECRETARIAT DE MAIRIE)

Mme Monique BOURGET, Maire, Présidente du CCAS  
M. Emmanuel RIVALAN, 1<sup>er</sup> adjoint : Sport- Culture- Vie associative - Communication  
Mme Judith HEILMER DE TOLEDO, 2<sup>ème</sup> adjointe : Petite enfance - Vie scolaire - Restauration - CMJ  
M. Edmond DELTOUR, 3<sup>ème</sup> adjoint : Urbanisme - Finances,  
Mme Véronique DESCHAMPS, 4<sup>ème</sup> adjointe : Affaires sociales - Solidarité - Logement social - Mission locale  
M. Gérard LEFEBVRE, 5<sup>ème</sup> adjoint : Travaux - Environnement - Cadre de vie

### VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Guillaume COUTEY  
Agnès LARGILLET  
guillaume.coutey@seinemaritime.fr  
agnes.largillet@seinemaritime.fr  
Mairie de Malaunay, Place de la Laïcité BP 7  
76770 MALAUNAY tél. : 02.32.82.55.51

### VOTRE DÉPUTÉ

Gérard LESEUL  
Suppléante : Martine BLONDEL  
gerard.leseul@assemblee-nationale.fr

## SANTÉ

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur El AAWAR  
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.15.25  
Docteur LAISNÉ-PIMONT  
Docteur HELIES  
Centre commercial Pablo Picasso 09.86.59.92.40  
Prise de RDV sur doctolib.fr

### DENTISTE

Docteur GUEGOT  
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.16.66

### INFIRMIÈRES

Cabinet d'infirmières  
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.12.70

### KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme WATTIEZ - M. LEGROS  
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.19.56

### PSYCHOTHERAPEUTE

Mme DESSEAUX  
Centre commercial Pablo Picasso 06.26.06.34.49

### SOPHROLOGUE

Mme LANGEOIRE  
5 rue Louis Pergaud 07.49.43.27.69

### ORTHOPHONISTES

Mme LANGEOIRE  
Centre commercial Pablo Picasso 09.73.26.44.85

### Docteur LANIEL

180 Chemin du Cailly 02.32.87.73.82

### PHARMACIEN

Mme DESOUBRY  
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.16.83

### URGENCES

Pompiers 18  
SAMU 15  
Police Secours 17  
Gendarmerie de Montville 02.35.33.71.85  
Centre anti-poison 02.35.88.44.00  
SOS Médecin 02.33.01.58.52  
Médecin de garde 02.35.58.76.33  
CHU de Rouen 02.32.88.89.90  
Urgences CHU 02.35.88.82.51  
Urgences Pédiatrie 02.32.88.80.29

### NUMÉROS VERTS

Allo Enfance en Danger 119  
Sida Info Service 0 800 84 08 00  
Drogue Info Service 0 800 23 13 13  
Accueil des sans abri 115  
Aide aux victimes 116 006  
Violences conjugales 3919



L'essentiel  
*Houpeville*